

# Appliquer les rythmes lunaires et planétaires biodynamiques sur sa ferme

## Objectifs de la formation

Les agriculteurs seront capables de : • Comprendre les grands rythmes cosmiques et voir leur utilisation au quotidien sur leurs fermes • Comprendre les phénomènes essentiels du cours de l'année et les rythmes en agriculture

## Enjeux

Cette formation va permettre de redonner des connaissances du vivant aux agriculteurs : influences lunaires et planétaires, sols, plantes, animaux, micro organismes et de cerner leurs interactions respectives.

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Déroulé

**Matin :** Rappel des bases de la biodynamie

Présentation de l'importance des rythmes cosmiques, des quatre éléments dans la nature et plus spécifiquement sur les fermes.

Présentation de l'influence du zodiaque et des planètes sur les végétaux et animaux.

**Après midi :** Compréhension du mouvement des planètes, mise en mouvement pratique du ciel du jour

Présentation du calendrier lunaire et de son application dans les travaux de la ferme : lune et soleil montants et descendants, nœuds lunaires...

Méthodologie d'observation

## Dates, lieux et intervenants

**15 oct 2019**

09:30 - 17:00 (7hrs)

A déterminer

42000 Loire

René Becker (formateur pour le Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique, ancien polyculteur éleveur)

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires



**ADDEAR 42**

**ARDEAR** RHÔNE-ALPES

RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 11/10/2019

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

## Plus de renseignements

Martial GRANJON

addear.42@wanadoo.fr

ADDEAR Loire

4 Bis rue Philibert MOTTIN

42110 Feurs

Tel. 04 77 26 45 51

N° d'organisme de formation :

82420117742

Repas partagé tiré du sac. Cette formation sera validée par une attestation de formation.